

Question :

Les insinuations perfides et les idées traversent l'esprit de l'homme surtout dans le domaine du monothéisme et de la foi. Le musulman sera-t-il puni pour cela?

Réponse :

Il est authentiquement rapporté du Prophète (صلى الله عليه وسلم) dans les deux Sahîh et bien d'autres livres qu'il dit: « **Allah pardonne aux membres de ma communauté les pensées qui leur viennent à l'esprit tant qu'ils ne les prononcent pas ou ne les mettent pas en pratique** ». De même, il est authentiquement rapporté que les Compagnons (رضي الله عنهم) avaient interrogé le Prophète (صلى الله عليه وسلم) sur ces insinuations perfides qui traversaient leurs esprits et dont on a fait mention dans la question. Il (صلى الله عليه وسلم) leur a répondu avec ces termes: « **Tel est alors le signe de la véritable foi.** » Il (صلى الله عليه وسلم) a dit: « **Les gens ne cesseront pas de s'interroger mutuellement jusqu'à arriver à poser cette question: "Voilà qu'Allah a créé tout l'univers; qui est donc le créateur d'Allah?". Au cas où vous heurteriez à cette question, invoquez la protection divine en disant: "J'ai foi en Allah et en Ses envoyés!"** » Suivant une autre variante « **S'il arrive à ce point, que cette personne dise : "Je cherche refuge auprès d'Allah", et qu'elle mette fin à ces doutes.** » Rapporté par Mouslim dans son Sahîh.

Qu'Allah vous accorde la réussite et que les prières et le salut soient sur notre Prophète Mohammad, ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

Le Comité Permanent des Recherches Scientifiques et de la Délivrance des Fatwas (Al-Iftâ')

